



# communiqué

N°:  
No.: 93

Le 24 juin 1985

## TRAGÉDIE D'AIR INDIA

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, le Très honorable Joe Clark, a exprimé aujourd'hui sa stupeur relative aux pertes en vies humaines survenues lors de l'écrasement du vol Air India 182 non loin des côtes d'Irlande. Ce vol avait quitté Toronto le 22 juin. M. Clark a offert ses condoléances aux familles éprouvées et a exprimé au gouvernement de l'Inde, l'horreur profonde du Canada suscitée par cette tragédie.

M. Clark a de plus condamné l'attentat terroriste à l'aéroport international Narita à Tokyo, qui a tué plusieurs ressortissants Japonais et blessé plusieurs autres. Une bombe avait été apparemment placée dans les bagages du vol CP 003 qui effectuait la liaison régulière Vancouver-Tokyo. M. Clark a également exprimé ses condoléances au gouvernement du Japon.

Les autorités canadiennes enquêtent de façon active sur ces deux événements tragiques en coopération avec les autorités de plusieurs pays.